

ADDENDUM
À partir du 29/04/2026

PARTICULIERS

Vos tarifs

au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur à partir du

29/04/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 29/04/2026.

Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.





Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte (cotisation prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte)

CATÉGORIES DE CARTE

Carte de débit

	Débit immédiat ou Débit fin de mois annuel	Débit immédiat ou Débit fin de mois mensuel
Fourniture d'une carte de débit (à autorisation systématique)¹		
- Prélude ²	29,90 €	
- L'autre carte ▲●	19,80 €	
- L'Autre Carte Tutelle	19,80 €	
- Mastercard à autorisation systématique	38,00 €	
Fourniture d'une carte de débit internationale		
- Visa Classic, Mastercard Standard	50,00 €	4,16 €
- Mastercard Eko	36,80 €	
- Mastercard Globe Trotter ³	50,00 €	4,16 €
- Gold Mastercard, Visa Premier	145,00 €	12,08 €
- World Elite Mastercard, Visa Infinite	334,00 €	27,83 €
- Carte Gold Biométrique	160,00 €	

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit fin de mois
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 €/MOIS	-

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit fin de mois
Mastercard Cartwin ^{4*}	51,30 €/AN	51,30 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ^{4*}	140,00 €/AN	140,00 €/AN

* Uniquement commercialisée en Débit fin de mois sociétaire.

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ⁵⁻⁷	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire Aquitaine ⁵	10,30 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Nationale ⁷	19,80 €/AN
Carte Libre Service Bancaire Tutelle	19,80 €/AN

¹ La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings.

² Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023.

³ Carte non commercialisée depuis le 12/03/2025.

⁴ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention «Carte de CREDIT» au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat: le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin pose en sus la mention «DEBIT».
- carte à débit fin de mois (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement): le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement ou intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

⁵ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

⁶ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

⁷ Carte non commercialisée depuis le 01/06/2023 pour la carte Libre Service Agence et depuis 2014 pour la carte Libre Service Bancaire Nationale.



Bon à savoir !



Lorsque vous souscrivez des parts sociales, vous détenez une carte bancaire sociétaire : celle-ci vous permet de disposer de Points OUI distribuables à l'association de votre choix. Le programme OUIJAGi/ est un programme de valorisation du sociétariat. Pour plus d'informations: <https://ca-ouijagi.fr/>



Les cartes de paiement à débit fin de mois et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.



Sur un même compte uniquement :

- Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement, sauf cartes l'Autre Carte et Libre Service Bancaire Aquitaine, réduction de 40% sur la cotisation de la carte la moins chère
- En présence d'une formule Essentiel, Premium ou Prestige, la seconde carte bénéficiera d'une réduction de 40%, si elle est de gamme égale ou inférieure à la carte comprise dans la formule.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus).

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit fin de mois) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple au domicile

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

33 €/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Païement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium²

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance :
SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

33 €/MOIS

Mon Sécuricoffre +

50 Go

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 3 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple au domicile

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA³

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits

Sociétaire
15,00 € /MOIS

Non sociétaire
16,00 € /MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Paielement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : Les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

Sociétaire
15,00 € /MOIS

Non sociétaire
16,00 € /MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit fin de mois) « Standard Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple au domicile

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple au domicile

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit

10€/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euros, dans ou hors pays de l'EEE

Paieement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus³

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

10€/MOIS

Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)

Dès souscription de 2 offres groupées de services, dont au moins une PREMIUM :
- 30% sur la cotisation de l'offre la moins chère.
(offre réservée aux sociétaires)

Offre Eko (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 - Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (suite)

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Paiement par carte ¹

En euro dans un pays de l'EEE

GRATUIT

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »

**EN OPTION :
1€/MOIS**
(cotisation carte)

Paiement en euros dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ² ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois

**1€/RETRAIT
À PARTIR DU 4^{ÈME}
RETRAIT/MOIS**

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

**EN OPTION :
1€/MOIS**

¹ Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un pocket chéquier sur demande

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paieement par carte

En euro dans un pays de l'EEE

2,00 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Ref 8031334

Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338_01DJRU

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.